

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1884

TOME DIX-NEUVIÈME

1900

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
MASSON & C^{ie}, LIBRAIRES
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1901

Ceux-ci apparaissent moins comme une manifestation de l'instinct sexuel normal que comme une conséquence des perversions du sens génésique, perversions dues surtout à la persistance anormale de l'élément psychique de la sexualité, alors que l'élément somatique de celle-ci a disparu, du fait de l'évolution normale de l'organisme vers la vieillesse.

L'ÉMINENCE DE BOISTRAY
(COMMUNE DE SAINT-GEORGES-DE-RENEINS, RHONE.)
ET SON IMPORTANCE DANS L'ANTIQUITÉ

PAR M. SAVOYE

La rive droite de la Saône présente de Saint-Côme, près Chalon, à Saint-Germain-au-Mont-d'Or, une sorte de basse terrasse, formée par les oscillations de la rivière aux époques géologiques et élevée en moyenne de 15 mètres au-dessus des eaux en temps d'étiage.

Composée d'éléments peu stables, cette terrasse a subi des érosions considérables, principalement au débouché des vallées; il existe cependant des points fixes indiquant le niveau primitif, notamment, dans le département du Rhône: à Dracé, Taponas, Boistray, commune de Saint-Georges; aux Garrets et à Bourdelan, à l'est et au sud-est de Villefranche. Assez élevés pour être à l'abri des plus fortes inondations, ces lieux conservent la trace de toutes les populations qui, dans le cours des siècles, furent attirées sur les bords de la Saône par la nécessité de chercher dans la pêche un supplément de ressources et le désir de communiquer avec leurs semblables de la rive opposée.

Il ne faut cependant pas espérer trouver sur ces points des monuments encore debout des civilisations antiques. N'oublions pas que la vallée de la Saône a été le grand chemin de toutes les invasions. Sans parler des exodes antérieures à la conquête romaine, sur lesquelles nous sommes trop peu documentés, dans les premiers siècles de notre ère, les Barbares de races diverses

se sont rués à la curée de notre beau pays, que ne surent pas défendre les Gallo-Romains amollis par une civilisation trop raffinée. Plus tard les Sarrasins, puis les Hongrois, les bandes d'écorcheurs et de malandrins de toute espèce ne laissèrent pas pierre sur pierre de ce qui subsistait encore, dans nos campagnes, de monuments anciens. Aussi en sommes-nous réduits, par exemple, pour une région comme le Beaujolais, située aux portes de la capitale d'une des plus brillantes colonies de Rome, à chercher péniblement sous le sol les traces palpables de la domination du peuple-roi.

Avant de passer en revue les trouvailles archéologiques faites à Boistray, examinons les raisons particulières qui attiraient l'homme en ce lieu.

Le suffixe du nom de Boistray serait synonyme de passage, d'après certains étymologistes. Or nous sommes précisément à la hauteur de Grelonges le gué de la Saône qui a fourni, jusqu'à ce jour, le plus de restes d'époques diverses.

Rappelons brièvement les trouvailles faites en ce lieu.

En 1862, les dragages opérés de Montmerle à Trévoux, sur les ordres de Napoléon III, pour retrouver les traces du passage des Helvètes, ont donné, à Grelonges : un fer de lance en bronze et divers objets d'époque plus récente, tels qu'une pince à épiler, une bague romaine en bronze et deux scramassaxes francs¹.

Dans le « Beaujolais préhistorique² » nous avons consigné nos découvertes à Grelonges, de 1896 à 1899. Elles comprennent jusqu'à ce jour plus de quinze cents silex taillés néolithiques, vingt-cinq instruments en pierre polie, d'abondants fragments de poteries, des meules brisées de forme ronde ou rectangulaire, des restes de pilotis, des ossements d'animaux, une demi-mâchoire humaine, etc.

Nous découvrîmes en outre des restes de clayonnages de cabanes qui ne purent malheureusement être conservés. Les branches mises en œuvre garnies de leur écorce, conservaient encore la teinte argentée caractéristique du bouleau, lorsqu'elles

¹ Valentin-Smith, *Fouilles dans la vallée du Formans*, p. 11.

² Page 79 et suivantes.

étaient fraîchement débarrassées de la matière tourbeuse qui englobait tous les objets.

Il résulte de nos constatations qu'il a probablement existé dans le lit de la Saône, à la hauteur de Grelonges, et par conséquent de Boistray, des habitations sur pilotis remontant, pour les plus anciennes, à l'âge de la pierre polie.

C'est la première fois, croyons-nous, qu'une découverte de ce genre est signalée dans un cours d'eau français.

Rappelons encore qu'au XII^e siècle un sire de Beaujeu, Humbert II, fonda dans l'île de Grelonges un monastère pour douze jeunes filles pauvres dont les parents avaient péri pendant la première croisade. L'île a disparu emportée par les flots et il ne reste plus, de cette fondation charitable, que le chapiteau roman historié encastré à l'angle de la maison du passeur de l'ancien port de Ferrière.

M. C. Guigue, qui a paru ignorer l'existence du gué de Grelonges, a cependant eu l'intuition d'un déplacement des populations d'autrefois, de la Saône à la Loire, et *vice versa* : aussi, dans sa « Carte des voies antiques du Lyonnais, du Beaujolais et du Forez... » a-t-il indiqué Saint-Georges comme point de départ d'un chemin franchissant les Cévennes par les hauts cols de Crie et de Champjoint pour aboutir, par la vallée du Sornin, dans le Roannais.

Après cette digression nécessaire, revenons à Boistray et à ses restes archéologiques.

Vers 1825, des substructions antiques furent mises à découvert, au nord de l'éminence, par des travaux de culture. On exhuma successivement un bassin en marbre, des vases entiers, des meules en lave, des tuiles à rebords. Le tout fut brisé et enterré de nouveau par les ouvriers, dépités de ne pas rencontrer le trésor dont toute trouvaille d'objets anciens éveille l'idée chez les gens peu cultivés.

Le trésor cependant existait réellement, et fut trouvé, vers 1880, non loin de là, par un sieur Presle. Il se composait d'environ cent cinquante pièces romaines en argent, à l'effigie de divers empereurs, trois bagues en or dites chevalières, sept cuillères en argent en forme de spatule. D'après M. le comte de Colbert, qui a bien

voulu nous donner des détails sur cette découverte, les objets étaient renfermés dans une espèce de sac en cuir dont on vit encore les traces.

L'ouvrier s'exagéra l'importance de sa trouvaille, comme il arrive toujours en pareil cas; il refusa les offres du Musée de Lyon, les objets furent vendus à diverses personnes et perdus pour la science.

Nos premières récoltes d'instruments préhistoriques à Boistray remontent à une dizaine d'années, époque où nous ne connaissons pas les découvertes que nous venons de décrire. Les silex taillés, au nombre de plusieurs centaines, appartiennent à la période néolithique, ils consistent en pointes de flèches à pédoncules et ailerons, à base convexe ou rectiligne; d'autres, munies d'encoches latérales ou de fines stries, rappellent celles recueillies dans les dolmens des Causses par le Dr Prunières. Puis des grattoirs épais et lourds à sommet en éventail, de fines lames, des nucléus ou matrices, des percuteurs et beaucoup d'éclats. Cet outillage ne comprend en général que de petites pièces rarement tout à fait intactes.

La pierre polie est représentée par deux haches, l'une en diorite et l'autre en roche noirâtre indéterminée, enfin un fragment de disque de 6 centimètres en schiste fibreux.

Deux molettes à broyer les grains proviennent également de Boistray; l'une est un simple caillou siliceux, de forme discoïde, l'autre en grès se rapproche d'une calotte hémisphérique très régulière.

Avec l'outillage lithique se trouvaient associés des fragments de poterie mal cuite, à pâte mélangée de grains quartzeux et présentant le faciès de la plus ancienne céramique connue.

En novembre 1898, M. le comte de Colbert nous accorda gracieusement l'autorisation de faire quelques fouilles sur le mamelon de Boistray. Elles furent commencées au sud-ouest du château, dans un endroit où les débris romains se montraient particulièrement nombreux à la surface du sol.

Dès le début des fouilles nous recueillîmes une magnifique plaque de ceinturon en bronze¹. Comme forme, elle se rapproche des

¹ *Le Beaujolais préhistorique*, pl. IV.

objets similaires des nécropoles hallstattiennes des environs d'Este (Italie) décrites par M. Ernest Chantre ¹.

A une profondeur de 50 centimètres, les ouvriers mirent à découvert des tuiles à rebords posées à plat recouvrant deux urnes cinéraires écrasées sous la pression des terres, reposant sur quatre autres tuiles retournées, les rebords en bas et formant ainsi une sorte de pavage. Les urnes trop fragmentées pour être reconstituées étaient composées d'une terre grise assez fine et appartenaient comme forme aux vases à large panse, à col élégant mais peu développé. Les cendres renfermées dans ces vases étaient grasses, onctueuses au toucher comme le sont celles qui proviennent de l'incinération de substances animales. Elles contenaient encore quelques esquilles d'os incomplètement brûlées.

Tout autour se rencontrèrent de grands clous, à grosse tête, longs en moyenne de 10 centimètres. Sans la présence des tuiles on aurait pu supposer que les vases avaient été renfermés dans une espèce de coffre en bois. Des trouvailles de ce genre ont été maintes fois signalées notamment au cimetière de Gièvres (Loir-et-Cher). « ... On a exhumé à Gièvres — écrivait de Caumont — comme dans tous les cimetières gallo romains, une grande quantité de clous qui ne diffèrent point de ceux dont nous nous servons encore aujourd'hui, et qui sans doute provenaient, au moins en partie, du coffret qui renfermait les vases et les objets confiés à la terre... M. Jollois a remarqué cependant que, parmi les clous, il y en avait de fortes dimensions qui n'auraient pu servir à cet usage qu'autant que les planches du coffre auraient eu une épaisseur très considérable ². »

Sur un espace d'environ 60 mètres carrés, les travaux ramenèrent au jour de nombreux débris de nature diverse. Les plus curieux appartenaient aux genres de vases dits de Samos, à pâte rougeâtre, à vernis de même couleur rappelant la cire à cacheter. Ces vases, de forme pure et gracieuse, étaient parfois ornés de dessins très fins obtenus par impression à l'aide de moules. Ces des-

¹ Chantre (Ernest), *Quelques Nécropoles hallstattiennes de l'Italie et de l'Autriche*, p. 21.

² Caumont (De), *Abécédaire d'archéologie*, t. III, p. 354.

sins consistent en oves, en délicats rinceaux, ou en représentations humaines ou animales. Nous n'avons pu retrouver l'estampille du potier nous permettant de reconnaître, comme aux gisements de Dorieux et de Blacé, par exemple, l'officine d'où sont sortis ces vases relativement précieux, puisque Pline nous apprend qu'on s'en servait aussi dans les sacrifices.

La céramique était encore représentée par de la poterie très fine, à vernis noir ou bronzé, à pâte peu cuite, puis par une tétine ou extrémité de biberon comme il en a été rencontré en divers lieux, notamment à Gièvres, Soing, Bordeaux, Lisieux, etc.

Parmi les objets en métal, citons un moyen bronze à l'effigie d'Auguste, une lamelle de bronze, une plaque de fer en forme de losange ornée d'un bouton central en relief, paraissant être un umbo de bouclier, enfin des ferrailles très oxydées et indéterminables.

Sur le lieu même de nos fouilles, des familles préhistoriques avaient campé et laissé une partie de leur outillage lithique. L'inventaire des instruments en pierre recueillis pêle-mêle avec les objets gallo-romains, ou dans les alentours immédiats de la station, comprend :

1° Trois pointes de flèches en silex, à pédoncule et barbelures obliques ;

2° Une pointe de flèche en silex à crans latéraux ;

3° Une pointe de flèche en silex à base arrondie ;

4° Deux grattoirs, l'un discoïde, l'autre plus allongé ;

5° Une trentaine de silex portant des traces de taille intentionnelle ;

6° La moitié d'un casse-tête en diorite polie.

Le tout fut recueilli à une profondeur ne dépassant pas un mètre et aucune constatation stratigraphique ne put être faite, le gisement ayant été bouleversé par des travaux anciens.

Des fouilles furent ensuite effectuées au nord du château, dans un champ qui avait fourni, à diverses reprises, des ossements humains.

Une première sépulture rapidement découverte était celle d'un individu de haute taille (1^m80). L'état d'ossification des sutures crâniennes, l'usure des dents, la disparition de chaque côté de la

dent de sagesse prouvaient que l'individu qui reposait là avait vécu jusqu'à un âge avancé. Des pierres plates posées de champ entouraient presque complètement le squelette. Dans les autres sépultures les corps reposaient sur une aire de sable fortement tassé, sans trace d'entourage d'aucune sorte.

Nous avons successivement exhumé six individus. La mensuration des corps en place, contrôlée par celle des os longs, a donné les tailles suivantes par ordre de découverte : 1^m80, 1^m67, 1^m73, 1^m48, 1^m30, 1^m62. Le cinquième squelette était incomplet, la tête et les pieds manquaient. La gracilité des os et les faibles dimensions du fémur et de l'humérus indiquaient un enfant d'une taille ne dépassant pas 1^m30. La profondeur des inhumations variait de 0^m75 à 1^m10.

Dans toutes ces sépultures, disposées symétriquement sur plusieurs rangs, les morts étaient étendus sur le dos, le visage tourné vers le soleil levant, le bras droit replié sur l'abdomen, le gauche étendu.

A part une lamelle de bronze ornée de dessins archaïques et un morceau de poterie grossière trouvés au niveau des corps, nous n'avons recueilli aucun mobilier funéraire qui pût donner la date approximative de l'inhumation des individus dont nous troublions, au nom de la science, le dernier sommeil.

Nos tranchées firent constater l'existence de nombreux squelettes que nous ne jugeâmes pas à propos de faire enlever ; de plus, un sondage exécuté à une vingtaine de mètres au nord des fouilles fit retrouver les mêmes sépultures. Il y a donc en ce lieu un vaste cimetière d'âge indéterminé qui finira sans doute par nous livrer un jour son secret.

On a prétendu que ce cimetière était celui des victimes des combats livrés aux Autrichiens, dans cette région, en avril 1814, par l'armée d'Augereau, combats dans lesquels s'était particulièrement distingué le colonel de Colbert, ancêtre du propriétaire actuel de Boistray.

Il est assez étonnant, dans ce cas, qu'il ne se soit rencontré avec les corps ni bouton, ni aucun des objets métalliques qui accompagnent d'ordinaire l'uniforme militaire. Toutes les précautions usi-

tées dans les fouilles de ce genre ont été observées : les ossements étaient enlevés soigneusement à la main et aucun objet n'aurait pu échapper à nos investigations.

D'autre part des débris romains, assez rares d'ailleurs, ont été remarqués dans les coupes des tranchées, mais jamais au-dessous ni même au niveau des squelettes.

Des renseignements que nous avons pu recueillir, soit à la Mairie soit auprès de quelques vieillards, il résulte que les soldats tués en 1814 auraient été inhumés dans le parc du château de Vallières et dans le cimetière communal qui, de ce fait, avait gardé le surnom de « Cimetière des Autrichiens ».

Lorsqu'on construisit la place actuelle de Saint-Georges-de-Reneins, aux dépens du champ de repos désaffecté, les travaux firent découvrir une grande quantité de boutons en métal, des boucles de ceinturon, des fragments de baudriers, toutes choses que nous n'avons pas rencontrées au cours de nos fouilles. Cependant, comme une petite partie du cimetière de Boistray a seule été fouillée et que des trouvailles postérieures pourraient infirmer nos conclusions, nous croyons prudent de laisser la question ouverte jusqu'à plus ample informé.

Nous n'avons pu explorer que bien imparfaitement les richesses archéologiques de Boistray et de ses alentours : nous avons cru cependant devoir les signaler, heureux si ce travail pouvait décider quelque savant à reprendre, avec plus de compétence, ces recherches du plus haut intérêt pour l'histoire primitive de notre cher Beaujolais.

Vue l'heure avancée, la fin de la communication de M. Lacasagne est renvoyée à la séance de décembre.

La séance est levée à 6 h. 35.

Le Secrétaire des séances : Lucien MAYET.
